

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXVII

37^e Année — N° 4

HIVER 1974

156

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille

par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais

Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

12, Rue Marcel-Doret

Carcassonne

TOME XXVII

37^e Année — N° 4

HIVER 1974

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement Annuel :

— France	12,00 francs
— Etranger	20,00 »
Prix au numéro	4,00 »

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 32, rue A.-Ramon, Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

Tome XXVII - 37^e Année - N° 4 - Hiver 1974

SOMMAIRE

P. ANDRIEU-BARTHE

Les filles du Poumaïrol.

RENÉ NELLI

*Les pierres, les plantes et les bêtes
dans le Folklore occitan ancien et moderne.*

ROGER NEGRE

Les Pasturaïres.

NOTES ET DOCUMENTS

RAYMONDE TRICOIRE

1°) *Notes et sobriquets des habitants de Dun et environs.*

Abbé JOSEPH COURRIEU

2°) *La fin dramatique de François Alexandre Rocruze.*

FRANCIS OUSTRIC

3°) *La source de St-Pierre.*

BIBLIOGRAPHIE

JEAN GUILAINE

La Balma de Montbolo.

Les Filles du Poumaïrol

(Montagne Noire)

Le Plateau du Poumaïrol est situé sur la ligne faîtière de la Montagne Noire, à l'Est de son point culminant, le Pic de Nore. Appartenant au département du Tarn, il est à la limite de ceux de l'Aude et de l'Hérault, d'où le nom d'une de ses sources « la Fontaine des Trois Evêques ». D'une altitude élevée, 800 m environ, son climat est froid et très brumeux. Il avait une personnalité pittoresque qui le distinguait des autres sites de la région, elle était due aux belles et hautes haies de hêtres qui bordaient toutes ses prairies. Sa population réduite à un petit village : Salles et à quelques hameaux, se livrait uniquement à l'élevage bovin et était assez pauvre, aussi, une fois les fenaisons terminées, les filles du pays partaient chercher du travail saisonnier dans les régions avoisinantes.

C'était d'abord aux vendanges dans le Minervois, dès le mois de septembre ; puis elles remontaient dans la vallée de l'Argent-Double où elles cueillaient les pommes, puis ramassaient les châtaignes. Après, redescendues dans la plaine, elles aidaient à récolter les olives gaulées pour faire l'huile, enfagottaient les sarments des vignes taillées, et regagnaient seulement leur Plateau vers la Noël.

Les Châtaignaisons duraient une grande partie du mois d'octobre et parfois de novembre. Portant un grand tablier de sac relevé en sacoche, des mitaines aux mains, elles ramassaient les châtaignes tombées à terre, armées d'un petit marteau de bois, « le massot », pour ouvrir les bogues piquantes. Un homme les servait, balayant les feuilles et portant les sacs à dos de mulet. Quelque cèpe attardé ou une lente salamandre dérangée sortaient parfois des fougères humides. Le soir, à la veillée, elles rangeaient leur récolte du jour à l'aide d'un grand tamis, « la clais », suspendu au plafond, dont le fond grillagé calibrant les fruits. Les jours de pluie, elles triaient les haricots secs, les petits « mounçils » réputés ou « enfourchaient » les oignons, c'est-à-dire les liaient par douze sur des tresses de paille de seigle. C'était, avec les pommes de terre et les navets noirs, la principale nourriture du pays.

La récolte des olives était redoutée à cause du froid et celle des sarments aussi car le vent glacé de Cers balayait la plaine. Elles attachaient solidement la « caline » sur leur tête et glissaient sur leurs vêtements des blouses de grosse toile. Les voyageurs étrangers qui passaient remarquaient avec étonnement ces femmes qui paraissaient en chemise, en plein hiver, dans les vignes. Les sarments liés en petits fagots qu'on réunissaient pour en former des gros, étaient dressés en meule au coin des chemins en attendant qu'on vienne les quérir suivant les besoins des belles flambées des cheminées et des rôtis.

Ces filles du Poumaïrol étaient réputées pour leur vaillance à l'ouvrage ; robustes et fraîches, leur gaieté résonnait en chansons et plaisanteries parfois d'une rustique verdeur. Les gars des villages, émoustillés par leur venue, se livraient à des farces d'usage, faisant enrager les employeurs qui se croyaient, à cette époque, responsables de la vertu de leurs employées.

Mais, depuis la guerre de 1914, le Plateau du Poumaïrol s'est lentement dépeuplé, les belles haies de hêtres sont retournées au taillis, les prairies se plantent de sapins et les filles sont descendues vers les usines du Tarn où leur gaieté n'est plus si sonore. On ne mange plus de châtaignes et de haricots, la diététique moderne les ayant rendus suspects, à leur place croissent les genêts et la broussaille, et qui se souvient encore des chansons des châtaigneuses ?

« ... J'ai mon mari ta la guerre
Peut être qui-il-est mort
Plai-é-gnez mon triste sort... »

« Barraquet eit mort
Eit mort en Espagno
Et l'en enterrat
Amé de castagnos
Ah ! qui pouyen trouba
Per la Barraquette
Ah ! qui pouyen trouba
Per la marida ».

« Las castagnos et le bi noubel
Fan dansa las fillos,
Fan dansa las fillos.
Las castagnos et le bi noubel
Fan dansa las fillos et le pandourel ».

(Barraquet est mort
Est mort en Espagne
Et on l'a enterré
Avec des châtaignes
Ah ! qui pourrions-nous trouver
Pour la Barraquette
Ah ! qui pourrions-nous trouver
Pour la marier.)

(Les châtaignes et le vin nouveau
Font danser les filles et le jupon.)

P. Andrieu-Barthe.

LES PIERRES, LES PLANTES ET LES BÊTES

dans le FOLKLORE OCCITAN

ANCIEN ET MODERNE

Du Folklore des pierres précieuses, si abondant au Moyen Age, il ne reste plus rien aujourd'hui. Les « pierres à serpent » qui guérissaient de toutes sortes de morsures — et qui étaient des gemmes — ne sont plus, à l'heure actuelle, que des tessons de poterie romaine, qui, lorsqu'on les plonge dans l'eau produisent une sorte de sifflement. C'est peut-être que les diverses croyances touchant les vertus des pierres — empruntées aux naturalistes anciens, aux Médecins Juifs et Arabes — et ayant, par conséquent, une origine savante, n'ont jamais beaucoup intéressé le peuple (qui, d'ailleurs, n'avait pas souvent l'occasion de voir des diamants ou des émeraudes). Elles étaient très connues dans toute l'Europe occidentale, mais seulement chez les érudits. L'« *Eracles* » de Gauthier d'Arras, le « *De virtutibus lapidum* » d'Arnoldus Saxo, et le « *Breviari d'Amor* » de Maffre Ermengaut attribuent aux pierres précieuses à peu près les mêmes effets surnaturels. Il n'y a donc pas lieu de s'étendre beaucoup sur un Folklore qui n'a rien de spécifiquement occitan.

Selon le *Breviari d'Amor* :

l'escarboucle rend une telle clarté
qu'elle brille dans l'obscurité.

(vers 5903-904).

Le diamant ne peut être rompu avec le fer,
mais seulement avec du sang de bouc.

(vers 5907-08).

La vertu du diamant
enlève sa vigueur à l'aimant ;
si on le pose dessus
ce dernier ne pourra plus attirer le fer.

(vers 5909-12).

D'autres traditions concernant l'aimant, répandues dans toute la France médiévale, se sont conservées jusqu'au 17^e siècle, où les maris s'en inspiraient encore pour éprouver la vertu de leurs femmes :

« Avec la pierre d'aimant, on peut savoir si une femme entretient des relations coupables avec un autre homme. On lui pose l'aimant sur la terre, pendant qu'elle dort : Si elle est chaste, elle embrasse aussitôt son mari. Si elle connaît un autre homme que son mari, elle est projetée hors du lit ».

(*Breviari d'Amor*, vers 5930 à 5936).

C'est encore Maffre Ermengaut qui nous renseigne le mieux sur les propriétés curatives des herbes et des plantes, propriétés qui sont parfois plus « naturelles » que magiques et même, en certains cas, encore défendables :

- la valériane guérit les maux de tête (v. 6945-6),
- le fenouil est bon pour la vue (6959),
- la sauge, pour les maladies de foie (6970),
- la joubarbe neutralise les brûlures (6973).

Il est même assez significatif que Maffre Ermengaut n'ait retenu aucune des traditions légendaires concernant la mandragore. Il dit simplement qu'elle fait dormir,

et qu'elle combat l'hydropisie (vers 6963-64).

Le merveilleux — d'origine érudite — n'apparaît que rarement. Selon une très antique croyance :

l'hirondelle soigne ses petits avec la Chélidoine, quand ils ont eu les yeux crevés. (vers 6950-94).

La Morelle noire, qui « renouvelle » les serpents, peut rendre aussi la jeunesse aux vieillards. (vers 6996-99).

La Bétoine officinale préserve du venin des serpents. Quand, avec cette herbe, on trace un cercle autour d'eux, on les y emprisonne et ils y meurent. (vers 7015-7024).

Comme au temps de Pline, la rue protège également des morsures des vipères. Si l'on en porte sur soi, on peut tuer le Basilic sans crainte : la belette en mange pour affronter les serpents. (vers 7025-29).

Enfin, la verveine sert à établir des diagnostics magiques. Il faut en tenir une feuille dans la main et demander au malade comment il se trouve ; il guérira, s'il répond qu'il va bien. S'il répond qu'il va mal, il fournit par là, un signe certain de sa Mort. (vers 7071-80).

* * *

Le Folklore animalier (1) qui a eu, je crois, moins d'importance dans le Midi de la France que dans le Nord, s'est peut-être — en pays d'oc

(1) La plupart des fables qui le composent se retrouvent dans les *Bestiaires* français de Philippe de Than, de Guillaume de Normandie, de Gervaise, de Richard de Fournival... Des esprits aussi divers que Albert le Grand, Brunetto Latini, Vincent de Beauvais, s'accordent à en respecter la tradition, et à la transmettre. Il semble que la plupart de ces « traits folkloriques — d'origine savante — aient été puisés, non pas seulement chez Pline le Naturaliste et les Anciens, mais aussi chez Isidore de Séville - 6^e et 7^e siècles après J.C. : (« *Originum libri* ») ; dans les « *Physiologus* » grec et latin (surtout dans le « *Physiologus* » latin de Théobald (1022-1035), et, plus tard, dans le « *De Bestiis* », de Hugue de Saint-Victor, qui a beaucoup contribué à les répandre.

comme en pays d'oil — mieux conservé que celui des Pierres et des Plantes. Il nous reste un Bestiaire Provençal dont on peut lire un fragment dans la *Chrestomathie* de Bartsch (2).

Nous y relèverons surtout les traits légendaires qui se sont maintenus vivants jusqu'à notre époque : « La nature du Loup est telle que lorsqu'il voit un homme avant d'avoir été vu de lui, il lui enlève la parole. Mais quand c'est l'homme qui l'aperçoit le premier, il lui ôle ses forces ». — On croit encore en Languedoc, ou, du moins, on croyait encore au temps où il y avait des loups, que ceux-ci pouvaient rendre muettes — ou très enrôuées — les personnes qu'ils fixaient du regard (3). « La vipère, quand elle est en présence d'un homme nu, n'ose pas le regarder. S'il est vêtu, elle le méprise et lui saute dessus » (4). J'ai retrouvé quelques vestiges, très affaiblis, de cette croyance, dans l'actuel Comté de Foix. Plus curieuse est la légende suivante concernant encore la vipère : « Quand deux vipères s'accouplent, la femelle tue le mâle en lui enfonçant la tête dans le sol. Mais les petits — un mâle et une femelle — déchirent leur mère en naissant et la tuent, de sorte qu'il n'y a jamais qu'un couple de vipère (ou plutôt le même nombre de couples de vipères) dans le monde (5). M. Vézian a noté la même croyance à Montgiscard (Haute-Garonne), où l'on dit actuellement que les vipères « ne connaissent ni père ni mère » (6).

La légende de l'Aspic figure dans le Bestiaire Provençal et dans un sermon du XIII^e siècle (7). Les serpents qui portent des pierres précieuses sur leurs têtes se bouchent une oreille avec de la terre, et l'autre avec leur queue, pour ne pas entendre les paroles et les chants des enchanteurs qui veulent les endormir pour leur prendre les pierres précieuses. Dans toutes les régions Occitanes où les serpents sont nombreux, on pense encore que les serpents ont des diamants sur la tête ou qu'ils gardent des trésors cachés. Et la prudence dont ils font preuve dans le *Bestiaire* leur est attribuée aussi par le Folklore universel : « io non l'intendo. Son qual aspide sorda a canti suoi », dit un chant populaire Italien (8).

Je passe rapidement sur les aventures merveilleuses de la Salamandre, « qui vit de feu »; de la Sirène qui endort les hommes à son chant, parce que ce sont là des légendes communes à la France du Nord et à celle du Sud, et qui appartiennent même à la Mythologie classique. Et j'arrive à celle beaucoup plus intéressante de l'« Unicorn ». L'Unicorn est une bête chimérique à l'existence de laquelle il semble que l'on ait vraiment cru au Moyen Age ». C'est la plus sauvage bête qui soit. Elle a une corne sur la tête. Il n'y a personne qui ose attendre son assaut. « E a

(2) *Naturas d'alcus auzels e d'alcunas bestias. Chrestomathie*, page 325.

(3) *Naturas d'alcus auzels... Chrestomathie Provençale*, page 325, 20.

(4) *Id.*, page 325, 37.

(5) *Id.* page 329, 9.

(6) S. Vézian. Naissance des serpents, in : *Folklore*, Automne 1943. N° 3, page 46.

(7) C. Chabaneau. Sermons et préceptes religieux, page 65.

(8) Muller et Wolff. *Egeria, raccolta di poesie italiane popolari*; page 37.

tan gran plazer de flairor de pieuzela e de verginitat que cant los cassadors lo volo penre, els li meton el pas una pieussela ; E can la ve, *el s'adorm e s'afauda* et adoncx es pres (9). »

Si la façon de la chasser est la même en Frande du Nord qu'en France méridionale, cette bête ne laisse pas d'y présenter des caractères mythiques tout à fait différents. Dans les pays nordiques, la Licorne est un animal doux et chaste, qui parfois même, symbolise Jésus-Christ ; tandis que dans les pays occitans c'est un monstre furieux et luxurieux que la volupté peut seule calmer et « endormir », exactement de la manière dont tous les anciens peuples ont cru que la présence de la Femme faisait tomber la fureur sacrée dans laquelle se plongeaient — artificiellement ou magiquement — les guerriers. Nous savons que dans le roman de *Barlaam et Josaphat*, de St Jean Damascène (?), dont il existe une traduction provençale, c'est l'Unicorn qui poursuit l'homme et qui le fait tomber dans la fosse. Il y est même dit expressément que l'Unicorn est la Mort (*Unicorn figura la Mort que tot jorn persec e dezira penre l'unam linage*). Il rentre donc dans la catégorie de ces monstres d'enfer que seule peut dompter une femme. Mais tandis que la plupart d'entre eux — du type de la Tarasque — sont, en quelque sorte, gagnés, paralysés par l'odeur de vertu et de sainteté ; l'unicorn est vaincu, lui, par la « flairor de pieussela e de verginitat », très physiquement, et par épuisement érotique. Il incarne une tradition sans doute beaucoup plus ancienne que la Licorne christianisée, et il correspond à l'un des rares mythes animaliers situés, pour ainsi dire, sur la ligne de démarcation, des deux versants, méridional et nordique, du Folklore.

Les oiseaux n'interviennent pas très fréquemment dans le Légendaire Occitanien, mais leurs apparitions ne manquent pas d'intérêt, Paolo Savi Lopez qui a bien étudié dans « *Uccelli in poesia e in leggenda* » (10) les oiseaux messagers, entremetteurs, ou conseillers, a montré que le rossignol, dans la Poésie populaire, était souvent un messenger d'amour. Il l'est, aussi, dans Pierre d'Auvergne :

Rossinhol, el seu repaire

M'iras ma domna vezer

E digas li l meu afaire

Et ilh diga : del seu ver... (11),

Macabru avait, le premier, utilisé l'étourneau pour communiquer avec sa

(9) *Natura d'alcus auzels...*, page 327, 38.

(10) Paolo Savi Lopez. *Trovatori e Poeti. studi di lirica antica*. Remo-Sandron. Milan-Palermo-Naples, 1906 ; pages 145 à 185.

(11) Pierre d'Auvergne : *Rossinhol, et seu repaire*, vers 1 à 4. in : J. Anglade, *Anthologie des Troubadours*, page 88.

Dame (12), et Arnaut de Carcassès, dans sa « *Nouvelle* », fera du perroquet l'entremetteur disert chargé de porter à la jeune femme, qu'un jaloux retient captive, les propos d'amour de son maître Antiphanor (13). Nul doute qu'on ait affaire ici à un thème très archaïque. L'idée devait venir à tous les peuples d'associer les oiseaux au renouveau de la Saison et de l'Amour. Leur chant est d'ailleurs une manifestation « sexuelle » : Il est tout naturel qu'il soit spontanément évoqué dans l'Eloge du Printemps par lequel commencent beaucoup de « Cansos ». Et qu'au contraire, il soit tenu pour « néfaste » dans le temps où il est interdit de se réjouir amoureusement (14). Très primitive aussi la croyance que les animaux pouvaient parler et tout particulièrement les oiseaux, dont certaines espèces, en effet, imitent la parole humaine. Dans le roman de *Blandin de Cornouailles*, c'est un bel oiseau qui enseigne leur route aux deux chevaliers, et les met sur le chemin de l'Amour.

Parfois enfin le rôle érotique de l'oiseau est souligné beaucoup plus nettement. Dans la « *Nouvelle du Perroquet* », il se transforme en un « oiseau incendiaire ». Il apporte, entre ses pattes, un barrillet de feu grégeois avec lequel il met le feu au château. Pendant que le parc rougeoit des flammes de l'incendie, et que tout le monde se précipite pour les éteindre, les deux amants, à l'écart, ont tout loisir de s'aimer. Et leurs plaisirs — le feu érotique — ne durent que tant que brille le feu réel : fiction fort poétique qui donne beaucoup de prix à cette nouvelle dont, par ailleurs, le style est médiocre. Il y a un rapport certain entre l'oiseau et l'invention du feu, et un autre — peut-être plus immédiat — entre le feu physique et le feu d'Amour (15). Sans se demander, une fois de plus, si le conte utilisé par Arnaut de Carcassès est d'origine Byzantine, Indienne, Persane, ou tout simplement Provençale, il faut admettre du moins, que le perroquet de notre troubadour a attiré à lui les traits caractéristiques des oiseaux voleurs de feu. Quant à l'idée que le feu physique et le feu de l'amour ne font qu'un, il est parfaitement inutile d'en chercher l'origine ailleurs que dans le Languedoc même, où — comme dans beaucoup d'autres pays — elle est apparue depuis si longtemps qu'on peut la considérer comme autochtone. On en trouve encore les traces, sous forme de plaisanteries — au demeurant assez grossières — sur le « feu féminin » capable de faire cuire un œuf. Et de toutes façons, on peut tenir la « *Nouvelle du Perroquet* » pour une version — certes bien altérée par les remaniements artistiques — d'un des vieux mythes, à tonalité sexuelle, de l'invention du Feu.

René Nelli.

(12) Marcabru. *Estornel coill ta volada* (Mahn. Ged. 506), et : *Ges l'Estornels no s'oblida* (Mahn. Ged. 508).

(13) Arnaut de Carcassès. *La nouvelle du Perroquet*, in : Bartsch. *Chrestomathie*, page 253.

(14) Le Père Amilha (In : *Tableau de la vido*) nous dit que, de son temps, on croyait qu'il ne fallait pas écouter le chant des oiseaux, au mois de Mai.

(15) Sir James Frazer : *Mythes sur l'origine du Feu*. Payot, Paris, 1931.

LES "PASTURAÏRES"

Ils figurent (nous serions tentés de dire : hélas !) au nombre des gens et des choses qui ont pratiquement disparu, ou qui ont dû tellement se « restructurer » que leur existence n'est plus guère qu'une affaire de souvenir. Peut-être donc est-il opportun, avant que les derniers vieux, dont nous sommes, prennent le chemin du cimetière, de rappeler à quoi correspondait leur activité professionnelle, comment ils l'exerçaient, comment ils étaient vêtus, et quelles étaient les habitudes, les manières, le comportement de cette véritable corporation du Razès de jadis (plus particulièrement de Montréal), où nous les avons encore vus et fréquentés il y a parfois moins de cinquante ans.

Jadis, dans une ferme, les chevaux, les bœufs, les vaches étaient des bêtes indispensables à l'économie locale d'abord, et ensuite à l'économie rurale de toute une région du Bas-Languedoc qui ne pouvait pas non plus se passer d'eux, car le tracteur était alors chose rare, et la motorisation, bien qu'en énorme progrès depuis la dernière guerre, ne pouvait pas faire mettre au rencart, comme on dit vulgairement, les bêtes de somme dont le paysan était encore tributaire. On voyait, un peu partout dans la plaine, dans le Razès, dans le Lauragais, dans la Piège, les chevaux travailler, attelés seuls ou au « couple », les bœufs tirer la charrue à la paire ou à deux paires quand il fallait procéder à un labour profond, (« *desbousigar* » en bon occitan, défricher en bon français), les chevaux ou les mulets tirer la faucheuse, la moissonneuse-lieuse, la charrue, la charrette, faire le travail des vignes, préparer la terre pour la récolte qu'il fallait « faire venir », la « rentrer » à la ferme, la travailler en vue de la vente. Tout ceci supposait le dur labeur des gens, sans aucun doute, mais aussi celui des bêtes auxquelles il fallait l'avoine et le fourrage pour les chevaux, le fourrage ou le foin pour les bœufs. Sans la première, sans le second, rien à attendre des animaux. Le savaient bien les habitants des Corbières, du Minervois, de la Haute-Corbière et du Pays-Bas, comme on appelait la région de Narbonne, quand, au cours d'une guerre dont ils n'ont certainement pas perdu le cuisant souvenir, il fallait, pour pallier l'extrême pénurie de ce qu'on appelait « *lé séc é lé bért* », suspendre, par un jeu de sangles, les chevaux aux solives de l'écurie. Sans cela, les pauvres bêtes n'auraient pas eu, si elles s'étaient couchées, la force ou le courage de se relever ! En effet, ce n'est pas dans un pays de monoculture, où le vin est roi, qu'on pouvait les nourrir : les cailloux n'ont jamais été favorables aux cultures vivrières, et la sécheresse, si elle est un des facteurs de la qualité du vin, est dangereuse pour tout ce qui suppose la pluie et l'arrosage. Seuls ceux qui ont connu ces heures vraiment tragiques savent que nous n'exagérons pas en écrivant ces lignes.

Au printemps surtout, et, suivant la plus ou moins grande abondance des pluies, une ou deux fois encore au cours de l'été (avec parfois l'aubaine d'un « *rebitchiouré* » au début de l'automne), l'esparcette rouge, l'auzerde violette, le farouch incarnat, suivant leur nature ou la générosité de leur variété, mettaient dans la région lauragaise ou dans nos terres du Razès la note de couleur vive et bien contrastée qu'a mal remplacée aujourd'hui le jaune éclatant du colza. On fauchait, jadis à la faux, plus tard à la faucheuse, cette herbe précieuse ; on la laissait sécher quelques jours sur la terre, au soleil, en « *redols* » et ou bien encore on la mettait dans le grenier à foin de la ferme dans l'attente d'un cours favorable en hiver, ou enfin on appelait le « *pasturaire* » pour liquider le surplus, ce « *pasturaire* » qui chargeait à même le champ, mais toujours de grand matin pour que la fraîcheur de la nuit rende les feuilles sèches moins friables. De toute façon, avant d'arriver, il avait taré la charrette et ses accessoires, car la corbeille, le câble, la « *tabèle* » de fer, la bâche, la lanterne à huile à la lumière plutôt symbolique, étaient inséparables de la charrette elle-même. Une question ne se posait même pas : celle du contre-poids, qui avait une fâcheuse réputation, et qui, en théorie et aussi en pratique, était utilisé pour équilibrer un chargement qui « *portait* » trop sur l'avant ou sur l'arrière. A vrai dire, s'il faut en croire les vieux, ces cinquante kilos de pierres suspendus à un croc de fer étaient, plutôt qu'une façon de mieux répartir la charge pour les bêtes qui allaient la tirer, une sorte de dîme ajoutée à la somme à payer par le futur client, celui du Pays-Bas, et personne ne se faisait grande illusion là-dessus. Il suffisait d'un moment d'inattention de sa part pour qu'il se fasse rouler de cinquante kilogs de « *marchandise* » ! Il est à peine besoin de dire que le quintal des charretiers était le quintal de cinquante kilogs, car le quintal métrique ne faisait pas plus partie du vocabulaire de leur métier que le franc n'était d'un usage valable chez les maquignons, qui comptaient en pistoles, et en écu, l'écu valant trois francs, et cent écus représentant trois cents francs, et non cinq cents !

Deux puissants chevaux, assez rarement trois (il s'agissait dans ce cas du « *limonier* » entre les brancards, du « *cordier* » en deuxième position, et du « *dabantièr* » en tête de l'attelage) tiraient la lourde charrette dont la puissance s'évaluait, il y a bien longtemps, en « *palms* », et qui mesurait naguère de six mètres à sept mètres cinquante de long. Ils la tiraient, une fois chargée, hors du champ, ce qui n'était pas une petite affaire, et prenaient, neuf fois sur dix, le chemin de Carcassonne. Alors, et alors vraiment, commençaient les affaires sérieuses.

Le « *pasturaire* » était toujours très fier de ses bêtes et de leur harnachement (*cal sabér plan vestir un chabal qué ba mérito*, disait un vieux proverbe occitan), du « *reculement* » qui, avec les chaînes, liait le limonier aux brancards, du « *bastet* » énorme (35 à 50 kilogs) qui semblait lui écraser les reins, tout comme il était fier des gros colliers cloutés de cuivre, ornés d'éclats de miroir et des initiales du négociant composées en minuscules clous dorés, ou de la couverture bien roulée au bas de la fourche du collier, des « *flocs* » rouges à droite et à gauche du frontal, et

du « *cougal* » qui pendait à droite, fixé à un anneau du collier et balançait au gré de la brise, ou selon la cadence que lui donnait le « *dabantier* », pour la plus grande satisfaction du maître et par pur souci de coquetterie, car il n'était pas question, semble-t-il, de chasser les mouches ? Le maître et ses serviteurs avaient partie liée, pour le meilleur et pour le pire, pourrait-on dire... De jour, tout allait bien, sauf si le « *pasturaire* » avait un vieux compte à régler avec les gendarmes, ceux de Montréal étant aussi redoutables que ceux des brigades voisines. L'attelage gardait sagement la droite ; le conducteur marchait à côté de ses bêtes, à gauche, les guides ou « *courdils* » bien serrées dans la main droite, le fouet, si nos souvenirs sont exacts, dans la main gauche, et il jouait des unes et de l'autre avec une maîtrise incomparable. Il ne ménageait ni les encouragements de la voix, qu'il semblait tirer du tréfond de la gorge ou du palais (*dac, biti, bio*), ni ceux du « *pétadou* », cette ficelle du bout du fouet dont la longueur était savamment calculée, ni les menaces (*Garo, Mouret, qu'i ba abér dé bént !*). Il savait arrêter l'attelage quand le moment était venu, pour les uns et pour les autres, de se reposer un peu avant de repartir pour une nouvelle étape, ou pour laisser pisser les bêtes amies qu'il encourageait d'un sifflement modulé dont quelques vieux connaissent encore le rythme, et ce surtout à certaine côte vers Carcassonne, appelée en occitan « *picho-ases* », ces « *ases* » auxquels il ne faut pas donner le sens que ce pluriel a aujourd'hui, mais celui qu'il avait jadis : les bêtes de somme. Deux était souvent trop pour une seule charrette, tout comme trois pour deux, car le « *pasturaire* », comme le voulait un proverbe du bon vieux temps, et surtout quand il débutait dans le métier, « *ba birabo pas amb uno palo* ». Aussi, quand une côte s'annonçait trop rude, généralement aux endroits où se trouvait, il y a cent ans et plus, un relais (St-Pierre sur la route de Carcassonne, St-Jean peut-être avant d'arriver à Montréal), fallait-il « *doubler* », c'est-à-dire dételer la bête de la seconde charrette pour l'atteler en renfort devant celle de la première ; puis, le coup de collier donné, il fallait remettre les bêtes à leur place habituelle, à moins qu'un collègue-charretier (nous tenons ceci de la bouche de feu notre ami Julou), ne passât par là et ne se vît adresser la demande dans la forme voulue par des siècles de pratique : « *Carrétier, se vous plait, renfort, en pagant* ». Et rarement ce petit service était payant, au dire de notre ami. Tout ceci se passait dans les règles de l'art et le respect de la tradition et, au bout de quelques heures, Carcassonne apparaissait enfin. Une partie de la longue course était finie.

Le « *pasturaire* » arrêta toujours son attelage sur ce qui est aujourd'hui la Place du Général de Gaule, devant la caserne mieux connue jadis sous le nom de « Quartier des Dragons ». Il détela, conduisit ses bêtes à l'affenage (autrefois sans doute, et peut-être encore aujourd'hui s'il reste un marchand à la mode de jadis, l'écurie d'un maquignon appelé Fustran, ou d'un autre appelé Roux, ou encore chez Higounet, face au Lycée de Filles, pour ne citer que les mieux connus); il s'occupait de ses bêtes ; il ne confiait à personne le soin de les abreuver, de leur donner le « *bourras* » de fourrage et la bonne ration d'avoine. Ensuite, seulement, il pensait à

lui-même. Il allait « *souper* », et, après la traditionnelle manille, assez courte, (il fallait penser au lendemain), il allait se coucher, car le marché commençait de bonne heure le samedi. Ah ! ces longues discussions pour savoir s'il s'agissait d'une seconde coupe ou d'une première, car l'acheteur, lui non plus, n'était pas né de la dernière pluie, cet acheteur qui arrachait une poignée de ci, une poignée de là, aussi loin qu'il pouvait fourrer son bras, pour mieux juger de la qualité de la marchandise, pour savoir si elle était bien sèche, si les fourchées de l'intérieur ne renfermaient pas trop de « *trauco-sacs* », discuter en connaissance de cause du prix qu'il convenait de payer, et qui était fonction du caprice des saisons et de la longueur du trajet pour la livraison. Ce n'est que lorsque ce long « *patari-natge* » était terminé que commençait la deuxième étape, l'ultime, bien souvent de nuit, car, quand le chargement était bien assis sur les quatre « *faichets* », quand il débordait comme il convenait de part et d'autre des roues, quand il était bien « *acimat* » selon les règles de l'art, il ne restait souvent que bien peu de place pour les attardés du pays qui auraient voulu croiser, ou doubler en dépassant. Dans cette étape de nuit intervenait plus souvent qu'il n'eût fallu cette merveille d'ingéniosité et de tricherie qu'était le « *porto-fegnant* », un sac savamment plié et replié, puis tendu sur deux barres de bois, qui permettait au charretier, bien que ce fût rigoureusement interdit, de se faire porter, et parfois de s'offrir une ou deux heures de sommeil. Mais, pour être certain que la bête de la charrette suivaise, qu'on appelait, croyons-nous, le « *carrioulur* » ou le « *carrioulaire* » n'aurait pas la tentation de s'arrêter, on attachait à son collier la ou les « *couscourres* », ces clochettes ou « *esquiles* » fabriquées naguère à Rivel. Et telle était la force de l'habitude et tel le sens des roueries du métier que l'absence de son suffisait à réveiller le charretier fautif. Un saut de côté, un coup de fouet au « *carrioulur* » trop malin, et les choses rentraient dans l'ordre.

Le charretier fautif ? Oui, il l'était ; et les gendarmes d'alors ne plaisantaient pas avec le règlement et n'admettaient pas de discussion au point même, pour l'un de ceux de notre brigade, de dresser un procès-verbal à son voisin boulanger, chez qui il passait toutes les soirées d'hiver, à la chaleur agréable du four ! Aussi, de temps à autre, marchait-il « pour se dégourdir les jambes », faisant entendre un véritable récitation de fouet, une de ces harmonies naturelles dans le grand calme des nuit d'été, et, pour le principe, à l'occasion, une de ces bordées de jurons que Pagnol a qualifiés d'un mot heureux : des « *pets de gueule* », sonores, variés, imagés, pas méchants pour deux sous, et surtout sans la moindre intention de blasphémer !... Encore une petite halte avant d'arriver chez le client, quelque part dans le Pays-bas ou au cœur des Corbières, comme nous l'avons déjà dit, car il fallait donner une bonne impression aux gens qui, du seuil de la maison, contemplaient avec plaisir ce spectacle familial. Et de même que ces riches propriétaires avaient mis leur point d'honneur à « faire sortir » le plus beau limonier de chez Roux, le maquignon chic de Carcassonne, ils étaient fiers de donner à ce même cheval, s'ils l'achetaient, le meilleur fourrage du pays. Donc, quelques coups du plat de la main

pour défriper la petite blouse de fine toile de fil, noire, qui tombait jusqu'au bas des reins, pas plus, un petit coup de doigt pour donner un peu de chic au joli foulard de soie blanche, et le sourire, pas uniquement commercial d'ailleurs, à l'idée de ce portefeuille, parfois retenu par une chaînette, et qui allait se gonfler et parfois, hélas ! se dégonfler si la tentation du poker était, pour une fois, trop forte au cours d'un retour généralement sans histoire. Mais peu d'entre eux, dans cette profession pénible, réussissaient à finir leurs jours à l'aise, ne disons pas dans la richesse, car la « marchandise » se négociait à un prix qui variait entre trois francs et cinq francs, rarement six, à l'achat, et la concurrence, dure sur le plan local, était impitoyable dès qu'intervenaient les « *pasturaires* » des villages voisins. De plus, la certitude de falloir payer en fin d'année le bourrelier, le maréchal-ferrant, le charron parfois, ou de changer une bête au prix fort, suffisait presque toujours à rendre prudents ceux qui n'étaient pas trop mordus par la passion du jeu.

Chers souvenirs du bon vieux temps ! Les « *pasturaires* », nous croyons l'avoir déjà dit, constituaient ici une véritable corporation : quatre, cinq, six familles au plus, avec des traditions, une pointe de jalousie parfois, ou un soupçon de fierté personnelle, un besoin de « *mestrear* » dans cet art vraiment difficile. Nous les avons tous connus, ces Lafont, ces Périssé, et Jouvante dit Marcou, et Jean Robert dit Jean Joli (car ils avaient tous leur surnom), son petit neveu Julien Jean, et Julou dit Malclape, grande gueule et cœur d'or, toujours là quand il s'agissait de rendre service dans son entourage, et les Lacoste, qui émigrèrent à Lavalette et y propérèrent, et l'aïeul des Cahuzac, maître charretier s'il en fût, et Pierre Labatut, et Dieu veuille que je n'en aie oublié aucun. Les tout derniers, les jeunes, ou les moins vieux, se sont recyclés, serions-nous tentés de dire. Ils se sont motorisés, mécanisés, se libérant ainsi de l'esclavage des bêtes à soigner, mais perdant du même coup le chic et la grande allure de la profession, car si n'importe qui est capable de « *faire une balle* » et de la charger, il fallait un long apprentissage pour « *travailler le vrac* » à la manière d'une époque qui ne reviendra pas. On éprouvait de la fierté, disons même de la joie, quand on présentait un travail bien fait, un travail de spécialiste, et ce n'est pas notre ami André Lafon qui y contredira, ce cher André digne fils de Milou Ma-reto, dont la voix avait, en me donnant la plupart des renseignements ci-dessus, un regret, un brin d'émotion, à la pensée de voir revivre pour les profanes que nous sommes malgré tout un aspect devenu presque secret de la vie d'un village aimé ! Les mots, pour sûr, peuvent y parvenir, mais moins que certaine peinture qu'on voit peut-être encore chez Lacoste, à Lavalette, un tableau du Polonais Browsky, pauvre hère que le bouleversement et la misère des temps avaient amené dans notre pays, et qui, avec une incroyable naïveté, et une non moindre confiance dans son art, avait peint sur toile (deux mètres carrés de peinture artistique, oui monsieur, et avec une signature qui vaudra un jour des millions !), notre ex-compatriote, toute sa famille, et, sans supplément, pour le seul plaisir de créer, le chien, la charrette, le fourrage et les

chevaux ! Belle pièce, n'est-ce pas, pour un musée folklorique de l'avenir, quand il faudra montrer aux enfants de notre école et de notre environnement pourtant bien rural, ce qu'étaient le cheval de trait à large croupe et à puissante encolure, ou une charrette chargée de foin, semblable à un gigantesque champignon. Vision anachronique d'un temps révolu, et qui rejoindra bientôt, dans les arcanes du passé, ce « geste auguste du semeur » chanté par ce grand poète que fut Victor Hugo, qui méritait mieux que le demi-oubli ou la dédaigneuse condescendance dont il est est aujourd'hui l'objet, la victime, serions-nous tentés de dire !

R. Nègre

15 Août 1974.

Notes et Documents

1

SOBRIQUETS DES HABITANTS DE DUN ET ENVIRONS (Ariège)

On sait que l'usage d'attribuer des sobriquets aux membres de la communauté villageoise a été l'un des traits caractéristiques de la Société traditionnelle. Voici la liste des *Sobriquets des habitants de Dun et environs* (Ariège).

Aspect physique

La fourmigo — Le pel Blanc — Taussol — L'Efant Lett — Col lhoun — Le Petit — La Roujo — La Plancho — Cugo d'oulo — Choul d'abelho — Coun de fer — Quatorze — Baichou — Le mal escasut — L'embèfi — Le Pot fendut — Barborous — La mandreto — Le Rat — Blancou — Le Minet — Fringuet — Bel Air — Le Menut — Barbo d'or — Le Guetche — Le Garrel — Le Pijoun Blanc — Fabodur — Pel de milh — Le Maure — L'agasso — L'aurelhut — Le Rumat — Le Poulhet — Manhagou — Jean Petit.

Lieux

Minguet — Roucas — Gabachou — Coumo des Morts — L'Americo — Tarragou — Le Biarnés — Le Gascou — Le Perou.

Souvenirs historiques ou militaires

Bazaino — Bourbaki — Le Rei — Le Papo — L'emperur — Le curassié — Le dragoun — Le zouabo — Le Capitaine — Le Barou — Le Marquis.

Métiers

Le faurilhou — Le sarralhè — La piocho — Le Priu — L'Escloupiè — Le Panherou — Pauganho — Le Douaniè — Le Dragoun — Le Zouabo — Le Clairoun — Le Crabiè — Le Marinhè — L'anol — Taberno — Le Faussel — Le Bedau — Le Carbounhè — L'Amiral — Le postilhoun — Le Suisso — Le mitroun — Le ticheire — Le fouet — Le toundur — Le Prefet.

Divers

Bourroumbo — La chato — Mèque Mèque — La Polka — Chapitre — Catin concu — Agranhou — Coulhet — Chagoto — Gnaoulo — Potos — Jousep del Cel — Figofabo — Peteno — Mountaganho — Chanfrein — Tourolh — Jafet — Fantilh — L'Ordi — Le Fouet — Minuto — Le Coucut — Le Toustou — Garçon — Bartolo — Le Tountilh — Le trouito — Pelo figos — Panet — Tourolh — Pourret — Bartolo — Batou — Peguerou — Tounhet — Calhau.

Raymonde Tricoire.

**LA FIN DRAMATIQUE ET MISÉRABLE
DE FRANÇOIS-ALEXANDRE ROCRUSE,**

**dernier seigneur de Saint-Martin-le-Vieil,
d'après un procès-verbal signé Gilles Sanchez,
officier de Police du canton d'Alzonne.**

La fin dramatique et misérable de François-Alexandre ROCRUSE, dernier seigneur de Saint-Martin-le-Vieil, d'après un procès-verbal signé Gilles Sanchez, officier de Police du canton d'Alzonne.

Voici le dit procès-verbal : « Ce jour d'hui, lundi, dix-huit février mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an second de la République française, trois heures de relevée, sur l'avis qui nous a été donné aujourd'hui, onze heures du matin, en notre domicile, à Sainte-Eulalie, par la municipalité de Raissac, que les citoyens Pierre Cathary, dit Lanicou, Jacques Blaché, maître-valet chez le citoyen Jean Salva et plusieurs habitants dudit Raissac lui avaient dénoncé qu'étant le long de la rivière de Tenten, ils avaient aperçu un cadavre paraissant être celui du ci-devant seigneur de Saint-Martin-le-Vieux, porté par l'inondation d'hier sur le bord de la rivière, dans une jeune plantation de saules et de peupliers appartenant au citoyen Thoron et dépendante du champ dit Le Clot, terroir du dit Raissac.

Nous, Gilles Sanchez, juge de paix, officier de police du canton d'Alzonne, accompagné du citoyen Antoine Bourgade, de Jean-Baptiste Homs, assesseur dudit Raissac, et des citoyens Jean Salva, maire, Jean-Pierre Cathari, officiers municipaux du même lieu, dont nous avons requis l'assistance, à l'effet d'être en leur présence ; procédé aux opérations ci-après, dont nous leur avons fait connaître l'objet, ainsi que du citoyen François Reverdi, chirurgien habitant d'Alzonne, aussi requis de se trouver audit lieu pour y visiter le dit cadavre, après avoir reçu de lui, en nos mains, le serment de procéder en son âme et conscience à la dite visite et de déclarer la vérité, nous sommes transportés sur les lieux ci-dessus désignés.

Où étant, y avons trouvé le cadavre en question, ayant encore une partie du corps dans l'eau et l'autre partie, très barbouillée de limon, adossée sur le rivage ; lequel était gardé par deux personnes à ce comises par la municipalité.

Après avoir fait laver le cadavre, l'ayant attentivement examiné, nous avons remarqué que c'est celui d'un homme âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, tête assez grosse, presque sans cheveux ; taille d'environ cinq pieds. Nous l'avons trouvé sans souliers, ni culotte, portant sur les talons des bas déchirés dont nous n'avons pu reconnaître la couleur ; couvert d'une

espèce de mauvaise redingote, qui nous a paru grise, mais dont nous n'avons bien pu distinguer ni la forme ni la couleurs à cause de son état de délabrement et de malpropreté.

D'après tous ces indices et l'attestation de tous les assistants, nous avons parfaitement reconnu le cadavre pour être celui de François Alexandre Rocruse, ci-devant seigneur de Saint-Martin-le-Vieux, très particulièrement connu de son vivant par tous les assisants, domicilié avant sa mort chez le citoyen Jacques Barthès, à la métairie appelée Bousquet, de la commune dudit Saint-Martin.

Nous n'avons rien trouvé dans ses poches, ni vu sur son corps aucune blessure, ni aucune trace de sang qui pussent nous faire soupçonner qu'il eût été maltraité ou assassiné ; nous avons remarqué à peu de distance du cadavre un arbre encore environné d'eau et de broussaille, à l'une des branches duquel étaient suspendus quelques lambeaux de linge, à la hauteur de l'inondation. Ce qui nous a convaincu que le cadavre avait été entraînés sur ces lieux par l'inondation d'hier.

Le chirurgien ayant ensuite vérifié soigneusement le cadavre, nous a rapporté qu'il n'avait aucune blessure, qu'il était seulement meurtri à quelques parties de son corps, mais que cela ne provenait que des secousses qu'il avait éprouvées dans l'eau qui avait dû nécessairement le projeter contre des rochers et des arbres ; qu'au surplus il paraissait que le cadavre avait séjourné dans l'eau pendant plusieurs jours et qu'il n'était plus tenu de lui administrer aucun secours.

Sur ce, est intervenue la citoyenne Guillaume Fage, épouse du citoyen Jacques Barthès, demeurant à sa métairie appelée le Bousquet, terroir dudit Saint-Martin, qui nous a dit que le Seigneur Rocruse était depuis quelque temps sujet à des transports de folie, que n'ayant pas paru le neuf de ce mois chez son dit mari, où il faisait son domicile, et n'en recevant aucune nouvelle, son mari et elle s'étaient donné infructueusement toute sorte de soins pour s'en procurer ; qu'ils avaient appris seulement qu'on l'avait vu le dit jour, neuf de ce mois, vers les dix heures du soir, tout près de la dite rivière entre Raissac et Saint-Martin ; qu'ayant été instruits qu'on l'avait trouvé noyé sur les bords de la rivière de Tenten dans le terroir de Raissac, elle le réclamait pour le faire inhumer.

De laquelle réclamation nous avons donné acte à la dite épouse de Jacques Barthès et ordonnons que le cadavre dont est question lui sera remis pour lui procurer la sépulture, dans la journée, à la charge pour elle d'en payer les frais, ainsi que ceux du chirurgien.

De tout quoi nous avons fait et dressé le présent procès-verbal que nous avons signé avec les dits Antoine Bourgade et Jean-Baptiste Homs, assesseurs, Jean Salva, maire et François Reverdi, chirurgien ; non, les dits Jean-Baptiste et Pierre Cathary, officiers municipaux ; ni la dite épouse de Barthès, lesquels, requis de signer ont déclaré ne savoir. — Ecrivant sous nous : le citoyen Jean Salles, notre greffier, G. Sanchez,

juge de paix, officier de police, F. Reverdi, J. Salva, A. Bourgade, B. Homs, Salles. »

Et voilà comment finit François-Alexandre Rocruise, ci-devant seigneur de Saint-Martin-le-Vieux. Dernier seigneur de la localité, misérable, sans fortune, sans considération, véritable clochard, atteint de folie et vivant de la charité de Jacques Barthès, propriétaire du Bousquet.

Les mânes de son antique prédécesseur, Raymond le Fort, brillant seigneur de Saint-Martin-le-Vieux, remarquable stratège, chef d'armée, foudre de guerre et terreur des Anglais pendant une partie de la Guerre de Cent ans, durent frémir — en son tombeau de Saint-Martin-le-Vieil, bâti dans notre église — devant tant d'humiliations subies par le dernier seigneur de Saint-Martin. Grandeur et Décadence !

Abbé Joseph Courrieu

Saint-Martin-le-Vieil.

3

LA SOURCE DE SAINT-PIERRE (Caudebronde, Aude)

Sur les rebords escarpés des plateaux qui surplombent la Dure, on trouve en quantités considérables (par milliers de tonnes) une sorte de minerai à forte teneur de fer et qui porte les traces de l'industrie humaine. Ce minerai a été traité à une température de mille degrés centigrades et abandonné ensuite en crassiers, de plusieurs mètres d'épaisseur parfois. Il renferme, de façon inexplicable, une curieuse variété de poteries de toutes les époques. De la Tène III jusqu'au moyen âge. Mlle Taffanel, en Août 74, a identifié une superbe amphore Romaine de style Rhodanien (Rhodes) — règne de Caligula — trouvée à St-Pierre (lieu dit) par M. Marc Estève, dentiste à Toulouse.

Ces vestiges massifs témoignent d'une occupation des lieux très ancienne. Les plateaux de la Montagne Noire, dans la région du Cabardès, étaient probablement habités par des tribus de fondeurs de métaux, et cette industrie s'est perpétuée pendant des siècles, sans doute jusqu'à la fin de l'empire romain et peut-être ultérieurement ; car la toponymie occitane laisse imaginer les « crêtes ardentes » — Cabardès n'est-il pas « caps ardents ? » — qui rougeoyaient encore à l'horizon de Carcassonne aux alentours de l'an mille.

Ces peuplades de cyclopes forgerons, César les mentionne dans sa « guerre des Gaules », sous le nom de Kymris. Ils adoraient les dieux de la forêt, et rendaient un culte à une déesse-mère, une sorte de Diane

farouche dont on retrouve le souvenir, lié à l'eau et au feu, dans la légende de cette source énigmatique qui coule près de la chapelle de St-Pierre, à deux kilomètres à peine de Caudebronde, et, qui sait, peut-être aussi, sur les monnaies Ibériques pré-romaines, que me montrait René Nelli aux dernières vacances de Noël, et dont il me racontait les avatars.

Pour découvrir cette source de St-Pierre, il suffit d'emprunter la large allée de poteaux, taillée par l'E.D.F. à travers les broussailles. A cent mètres de l'église vous prenez à droite par un sentier de vipères (nombreuses à cet endroit) ; un signal rustique vous guidera. C'est à quelques pas.

Des chênes rabougris (d'auzina) et des ronces, entourent la petite construction qui protège la source. C'est très curieux. Trois murs de pierre sèche — celui du fond porte une niche qui contenait jadis une statue, volée depuis — une voûte bien appareillée et très solide malgré sa rusticité, avec par dessus tout cela une grande dalle de schiste, presque mégalithique. La vasque qui renferme l'eau n'a que peu de profondeur — un pied et demi — mais la forme générale indique que le débit de la source était plus considérable autrefois. Un ruisseau à sec « Lo rec de l'ome fort », continué par un ravin, semble prendre naissance à nos pieds, un mètre au-dessus du niveau actuel.

Où donc est née la légende de la Sauvage ou de la Juive — la josiva — qui hante le voisinage ? Selon une tradition orale, le plateau de St-Pierre portait jadis une épaisse forêt de grands chênes rouvre où la hache du bûcheron n'était jamais passée, car ces lieux cachaient la célébration des mystères païens. Et de fait aujourd'hui, les essences naturelles — de vrais rouvres — surgissent à nouveau parmi la rocaïlle, comme du fond du temps passé. A l'endroit où se dresse la chapelle, s'élevait sans doute un temple fait de mégalithes et, près de là, vivait une jeune druidesse, muse des fondeurs de métaux. Elle était aussi la prêtresse de la source, dont les eaux guérissaient les inflammations des yeux, provoquées par le rayonnement des fours. La druidesse rendait les oracles. Avait-elle la beauté d'une fille des dieux ? Une tunique de lin, serrée à la taille lui tenait-elle lieu d'unique vêtement ?

Le conteur un peu sorcier, que j'ai rencontré là-bas, m'a dit qu'elle avait la démarche fière et les yeux bleus des peuples de race celtique établis dans la Montagne Noire au temps de César. Sa chevelure vierge (comme plus tard celle des rois mérovingiens) flottait sur ses robustes épaules et ses bras halés par le soleil. Une femme, une source qui guérit au cœur d'une forêt de chênes. Le temple de l'homme, bâti de pierres colossales. Toutes ces choses sont mortes dans l'ombre stérile des croix. Ont-elles jamais existé au demeurant ? Il ne reste plus que cette chapelle, dérisoire exorcisme, qui ne parvient pas à chasser les promeneurs du passé. Il paraît que les vertus thérapeutiques de la source étaient bien connues au moyen âge. A l'époque des croisades et des pèlerinages, une hôtellerie accueillait les voyageurs qui se rendaient à Saint-Jacques de

Compostelle ou qui soignaient leurs ophtalmies. Ce coin désolé devait être fort animé alors. Les paysans indigènes pouvaient déjà pester contre ces étrangers de Paris ou de Rome qui troublaient leur quiétude et les nymphes de leurs ruisseaux.

Quelle est l'efficacité réelle de cette eau ? Mon ami Salvagnac, médecin à Alet, ne fait qu'en rire. Selon lui, aucun principe actif ne peut passer dans l'humeur vitrée — milieu hypertonique — et le lavage des yeux irrités à l'eau de la rivière donnerait d'aussi bons résultats. Cependant, je connais un praticien qui soigne avec l'eau de la source. On n'en sait pas encore la composition exacte, mais elle coule sur un filon zinéifère et contient du zinc et du soufre — deux composants des collyres —. Ce qui est curieux à observer, c'est la confiance des habitants du pays dans ses vertus. Beaucoup en recueillent et s'en lavent régulièrement les yeux. Il y a des croyances bizarres à Caudebronde, celle, entre autres, que les chèvres ne boivent qu'à des sources pures et que l'eau qu'elles choisissent a des vertus thérapeutiques et même peut rendre la puissance sexuelle.

En 1850, le curé de Caudebronde utilisait l'eau de la source pour ses malades. Il paraît que M. J. C., qui passe une paisible retraite au village, s'est ainsi guéri d'un glaucome. Sur le territoire de la commune on connaît une vingtaine de points d'eau qui constituent, en croire les récits, une véritable pharmacopée naturelle.

Qu'est devenue la petite statue qui veillait sur la source de St-Pierre ? Un amateur éclairé a dû la placer sur sa télévision ou sa table de nuit après l'avoir fait baptiser. Qu'est devenue la sauvagesse ou la juive dont l'apparition, le 2 février, un fagot de bois sec sur l'épaule indiquait que l'hiver allait reprendre dans toute sa rigueur ? Nul ne le sait. Elles ont rejoint la fosse commune des légendes ou des réalités que recherchent les hommes de notre temps en quête de pureté perdue.

Francis Oustrie.

BIBLIOGRAPHIE

Jean GUILAINE (avec la collaboration de Jean Vaquer, Paul Barrié, Jean Abelanet, Jean Bourhis, Henri Duday, Jean Lavergne, Thérèse Poulain-Josien) : **La Balma de Montbolo et le Néolithique de l'Occident méditerranéen**, Toulouse, Institut Pyrénéen d'Etudes Anthropologiques, 1974, 204 p., 58 fig., 25 pl.

Une fois de plus, le Roussillon affirme son importance dans la connaissance de l'Homme préhistorique. Après la mise au jour, ces dernières années, des restes osseux de l'Homme de Tautavel, le plus vieil européen connu, d'autres découvertes viennent apporter une précieuse contribution à la connaissance d'une période bien plus proche de nous, l'époque Néolithique, l'Age de la pierre polie.

Voici cinq ans, des jeunes gens de Céret, au cours d'une exploration de la « Balma » de Montbolo, pénétraient dans des galeries inviolées depuis des millénaires, dont le sol était jonché de poteries brisées, d'ossements humains et d'animaux. Conscients de l'importance de leur découverte, ils alertèrent les autorités compétentes. Les fouilles furent confiées à une équipe de chercheurs sous la direction de M. Jean Guilaine, Maître de Recherches au Centre National de la Recherche Scientifique. Elles ont révélé un gisement exceptionnel pour la connaissance de la Préhistoire récente de la Catalogne.

La grotte en question a surtout conservé d'abondants vestiges d'une occupation datable du Néolithique moyen (vers 4500 avant J.-C. selon les datages du Carbone 14) : poteries, dont plusieurs ont pu être reconstituées, outillage en os, faune, etc., humbles témoignages peut-être aux yeux des profanes, mais combien précieux pour l'Archéologue qui, par comparaisons et par recoupements, peut arriver à mieux connaître le passé. Précisément, il s'avère que ces hommes qui vivaient il y a plus de 6000 ans dans nos Pyrénées méditerranéennes, constituaient un groupe original, distinct culturellement des autres groupes néolithiques du Languedoc, mais, par contre, nettement lié à ceux du pays barcelonais. Les spécialistes voient une préfiguration certaine, dès cette lointaine époque, de l'ethnie catalane, établie sur les deux versants des Pyrénées et dont les racines plongent, comme on le voit, dans le plus lointain passé.

Tout ce mobilier découvert fait actuellement l'objet d'une exposition dans la Salle d'Archéologie du Musée de Céret, en cours d'organisation.

« La Balma de Montbolo et le Néolithique de l'Occident méditerranéen » : tel est précisément le titre d'un ouvrage qui vient de paraître sous les auspices de l'Institut Pyrénéen d'Etudes Anthropologiques (Uni-

versité de Toulouse III). L'on sait que cet organisme, implanté au C.H.U. de Purpan, s'est donné pour mission l'étude de l'Homme pyrénéen, passé ou présent, dans son contexte écologique. Ce livre retrace les recherches poursuivies sur le gisement en question et en analyse les résultats. Rédigé par un groupe de spécialistes du C.N.R.S., il ne saurait laisser indifférents les archéologues, les ethnologues, les historiens, les naturalistes, mais aussi tous ceux qui s'intéressent à la formation de la civilisation catalane et au passé humain du monde méditerranéen occidental (1).

J. Abélanet.

(1) Diffusion : J. Guilaïne, 87, rue Voltaire, 11000 Carcassonne.

M. Jean Guilaïne, Secrétaire de notre Revue, Chargé de Recherches au C.N.R.S., vient d'être nommé Maître de Recherches. Cette promotion est la juste récompense de la valeur de très nombreux travaux de M. Guilaïne, travaux qu'il serait trop long d'énumérer, mais qui ont surtout trait à la préhistoire, l'ethnographie, l'ethnologie, l'écologie humaine. — « Folklore » est heureux d'adresser à son Secrétaire, à Madame Guilaïne, collaboratrice de son mari, ses compliments les plus chaleureux et les plus amicaux.

U. G.

PROVERBES et DICTONS RABELAISIEUX

Une œuvre originale, savoureuse, insolite d'un intérêt folklorique. Un tel travail était encore inédit en librairie...

Que d'années de patience et de recherches il a fallu pour recueillir au jour le jour, un par un, et pour le seul premier volume, ces 1 200 proverbes, dictons et expressions qu'on ne prononce pas très souvent.

Ce recueil est appelé à avoir le plus grand succès par sa truculence.

L'auteur de cet ouvrage qui a fondé un musée d'Arts et de Traditions populaires, réserve le bénéfice de cette production littéraire au profit de l'œuvre du musée. Celui-ci étant géré par une Association du Musée et Bibliothèque J. VAYLET.

Il nous a paru piquant et de bon aloi de détacher de ce premier recueil quelques uns de ces « Proverbes et dictons Rabelaisiens » cela pour vous permettre d'avoir un aperçu de ce travail nouveau que nous avons entrepris de faire.

Il y a certaines vérités sérieuses quoique sous des formes plaisantes et en des termes parfois osés... Mais de nos jours, point de mignardises ! ...

Puisse le public accueillir ce travail de folkloriste avec le sourire aux lèvres !

AQUO LI FA COMA UNA PASCADA AL CUOL D'UN ASE

— *Cela n'y fera pas davantage qu'une crêpe au cul d'un âne.*

A TOTJORN LO VENTRE QUE LI TOCA LA BARBA

— *Elle a toujours le ventre qui lui touche le menton*
Image de fécondité.

CADUN A PLAN DRECH DE PETAR DINS SON ORT

— *Chacun a bien le droit de péter dans son jardin*
Chacun est libre de faire chez lui ce qu'il lui plaît. Charbonnier est maître chez lui.

DINS UN CHIPELET DE COIONS FARIA UN BEL « GLORIA PATRI »

— *Dans un chapelet d'idiots il ferait un beau « Gloria patri »*
Dans une réunion de sots toujours l'un d'entre eux dépasse les autres en sottise.

ES COMA UN CAN SANAT QUE VOL NI FAIRE NI LAISSAR FAIRE

— *Il est comme un chien châtré qui ne peut faire, ni laisser faire*
Allusion à une personne revêche qui combat et ruine toutes les initiatives.

FA UN FRECH A FENDRE LO CUOL A UN MERLE

— *Il fait un froid à fendre le derrière d'un merle.*

GAL MAGRE, GALINA GRASSA FAN POLET DE NOBLA RAÇA

— *Coq maigre et poule grasse font poulets de noble race.*

GAUTUT COMA UN CUOL DE PAURE

— *Jouflu comme un cul de pauvre.*

Joseph Vaylet.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner avant le 31 mars 1975

à : M. Joseph VAYLET - Conservateur du Musée J. V. - 12500 ESPALION
C.C.P. 130-44 Montpellier

Je soussigné :
(Nom et prénom en majuscules)

Qualité :

Adresse :

déclare souscrire à exemplaire(s) à 49 F (port compris) du volume
« PROVERBES ET DICTONS RABELAISIEUS »

et vous adresse le montant de ma souscription

— par virement C.C.P. Joseph VAYLET, musée, Espalion
130-44 Montpellier.

ou par chèque bancaire établi à l'ordre de : M. VAYLET

Dès parution, le prix du volume sera au moins de 55 F.

A le
Signature,

